

REPUBLIQUE FRANCAISE - DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DE BÉGARD

SEANCE DU 12 JUIN 2025

Nombre de conseillers en exercice :	27
Nombre de conseillers présents à la séance :	21
Nombre de conseillers absents :	6
Nombre de conseillers ayant donné procuration :	5
Nombre de votants :	26
Date de la convocation :	6 juin 2025
Date d'affichage :	6 juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le douze juin, à dix-neuf heures, le conseil municipal de BÉGARD, dûment convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur CLECH Vincent, Maire.

Présents : CLECH Vincent, BOÉTÉ Cécile (19h10), LE GALL Maël, CASANAVE-LAULIVE Maryse, LE COQ Laurent, BICZO Sylviane (19h11), LE FLOCH Eric, PIRON Valentina, HADJADJE Valérie, GUILLAUME Hervé, ANTHOINE Julien, BODEVEUR David, LE GUEVELLOU Marjorie, BENECH Pauline, LE HERVÉ Thomas, BONIZEC Christel, HERVÉ Gildas, BRIAND Sandrine, DAUPHIN Jean-Claude, DODOKAL Karine, MARCHAND Cinderella

Absents : BOURDON Yves, LE LUYER Martine, TASSEL Stéphane, THEFO Laurence, LE DRET-STEUNOU Christelle, TOUDIC Marie-Evelyne

Procurations : BOURDON Yves à CLECH Vincent, TASSEL Stéphane à LE HERVÉ Thomas, THEFO Laurence à BODEVEUR David, LE DRET-STEUNOU Christelle à BENECH Pauline, TOUDIC Marie-Evelyne à HERVÉ Gildas

Secrétaire de séance : BENECH Pauline

N°2025/66

Environnement

SMITRED Ouest d'Armor

Rapport annuel d'activité 2024

Conformément à l'article 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, le rapport annuel du Syndicat Mixte pour le Tri, le Recyclage et l'Elimination des Déchets Ouest d'Armor, pour l'exercice 2024 a été transmis à l'ensemble du conseil municipal.

Vu les articles L5711-1 et L5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré avec :

<i>Nombre de suffrages exprimés :</i>	<i>26</i>
<i>Votes Pour :</i>	<i>26</i>
<i>Votes Contre :</i>	<i>0</i>
<i>Abstention :</i>	<i>0</i>

- **PREND ACTE** de cette communication.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Vincent CLECH

La secrétaire de séance,
Pauline BENECH

